



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/42/334

S/18910

10 juin 1987

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-deuxième session
Point 62 de la liste préliminaire*
ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES
(BIOLOGIQUES)

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-deuxième année

Lettre datée du 10 juin 1987, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer qu'à 23 heures (heure locale), le 24 mai 1987, l'artillerie criminelle iraquienne a lancé une attaque contre une brigade du bataillon Malteh stationné à Baneh, en utilisant des armes chimiques. On ne connaît pas encore le nombre des victimes.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 62 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Mohammad Javad ZARIF

* A/42/50 et Corr.1.